



**Conditions et modalités de la participation des
enfants présents aux accueils périscolaires,
aux activités mises en place par les
associations laverunoises**

La clé des champs

CONCERNANT :

Nom, prénom et âge de l'enfant : _____

Activité, jour et heure : _____

Responsable de l'activité et téléphone : _____

ENTRE

LE SERVICE ENFANCE JEUNESSE DE LA MAIRIE DE LAVERUNE,

Les responsables de la maison de l'enfance et de la jeunesse « la clé des champs », s'engagent à mettre en place un accompagnement de cet enfant, à l'activité, au jour et à l'heure décrite ci-dessus, durant les temps où il est accueilli sur les accueils périscolaire de la commune.

LA FAMILLE :

Je, soussigné, _____
responsable légal de cet enfant, décharge la commune de Laverune, et notamment, la maison de l'enfance et de la jeunesse « la clé des champs » et son directeur de toute responsabilité envers mon enfant durant les temps mentionnés ci-dessus.

Je m'engage à prévenir les responsables la maison de l'enfance et de la jeunesse « la clé des champs » de tout changement ou annulation d'activité ou d'horaire.

ET L'ASSOCIATION :

Je, soussigné, _____
Président de l'association, mentionnée ci-dessus, prendre l'entière responsabilité de cet enfant durant les temps décrits ci-dessus.

Je m'engage à prévenir les responsables la maison de l'enfance et de la jeunesse « la clé des champs » de tout changement ou annulation d'activité ou d'horaire et à ce que les éducateurs de mon association remettent uniquement et en main propre cet enfant aux animateurs ou aux responsables la maison de l'enfance et de la jeunesse « la clé des champs » à la fin des cours.

Date :

La famille :

La maison de l'enfance et de la jeunesse
La clé des champs :

L'association :